



**RIMONDI  
ARMINJON  
ALONSO  
HUISSOUD  
CAROULLE**

**CABINET D'AVOCATS**

*Barreau de Thonon-les-Bains, du Léman et du Genevois*

---

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**

**D'UN APPARTEMENT DE TYPE F2 SITUE AU 3EME ETAGE AVEC BALCON ET CAVE  
DANS UN ENSEMBLE IMMOBILIER DENOMME LE ROYAL  
1 AVENUE JULES FERRY – 74100 ANNEMASSE**

**MISE A PRIX 50 000 €**

**fixée au VENDREDI 17 JANVIER 2020 - 15 HEURES**

**à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire  
de THONON-LES-BAINS, au Palais de Justice, sis 10 rue de l'Hôtel Dieu.**

**DESIGNATION**

Sur la Commune d'ANNEMASSE, 1 avenue Jules Ferry, dans un ensemble immobilier dénommé « LE ROYAL », les biens ayant pour assise foncière la parcelle cadastrée section A n°4711, à savoir dans cet ensemble :

**Le lot n°50** : au rez-de-chaussée, une cave portant le n°4 au plan des caves et les 2/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales ;

**Le lot n°100** : au 3<sup>ème</sup> étage montée A, un appartement comprenant : un hall d'entrée, des toilettes, une cuisine équipée, un séjour ouvrant sur un balcon, une chambre ouvrant sur un petit balcon, une salle de bains ; et les 100/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

Le tout d'une superficie privative de 48,59 m<sup>2</sup> de surface Loi Carrez totale, 50,18 m<sup>2</sup> de surface au sol totale et 4,46 m<sup>2</sup> de parties annexes (balcons).

**Les biens sont occupés par des locataires suivant bail sous seing-privé en date du 06.12.2018.**

Outre la mise à prix ci-dessus indiquée, cette vente aura lieu aux charges, clauses et conditions énoncées au Cahier des conditions de vente, déposé sous le n° RG 19/00028 au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de THONON-LES-BAINS, où chacun peut en prendre connaissance ou au Cabinet de Maîtres RIMONDI – ARMINJON – ALONSO – HUISSOUD & CAROULLE.

**Une visite des lieux sera assurée par la SCP MOTTET-DUCLOS-TISSOT, Huissiers de Justice à SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS, (tél. 04.50.49.20.80) le lundi 06 janvier 2020 de 15h30 à 16h30.**

Pour tous renseignements, s'adresser au Cabinet de Maîtres RIMONDI – ARMINJON – ALONSO – HUISSOUD & CAROULLE, «Le Président» 1 bis, Avenue des Tilleuls - BP 61 - 74202 THONON-LES-BAINS cedex  
Téléphone 04 50 26 31 46 - E-mail : saisies@avocat-rimondi.com.